

AAS – Pratiques archivistiques suisses



2012 – Module 2 / Bloc 3 : salle de lecture digitale

Bienne, le 18.04.2012 (version pré-présentation)

Baptiste de Coulon (Docuteam Sàrl), b.decoulon@docuteam.ch

Résumé (programme)

La présence de fonds d'archives sur internet demande une attention particulière à la traçabilité et à l'accessibilité de ces informations. L'exploitation scientifique de ces dernières est seulement possible si le contenu reste accessible et ne subit pas de transformation invisible. Le modèle de l'« Open Access » offre des concepts qui répondent à ces exigences. La présentation et l'exercice vont donner une introduction à ce modèle qui est déjà fortement implanté dans le monde académique.

Contenu de la présentation (diapositives)

Vous trouverez ici un résumé des diapositives qui vous seront projetées lors de la présentation.

Propositions de départ

1. Notre présentation va reposer sur trois propositions fortes qui pourront être mises en discussion au travers des différents travaux pratiques :
 - a) La richesse des institutions en charge d'archives consiste plus en leurs instruments de recherche (*Findmittel*) qu'en leurs fonds d'archives (*Archivbestände*).
 - b) L'Open Access (*offener Zugang*) est la voie à recommander pour la mise en ligne de documents scientifiques.
 - c) Une salle de consultation virtuelle peut être envisagée par analogie avec les salles d'un bâtiment d'archives existant.

A. Instruments de recherches (*Findmittel*)

2. La richesse des institutions en charge d'archives consiste plus en leurs instruments de recherche (*Findmittel*) qu'en leurs fonds d'archives (*Archivbestände*).
3. Les arguments :
 - Les instruments de recherche sont la seule richesse créée par les institutions détentrices d'archives elles-mêmes ;
 - Ce sont les instruments de recherche qui confèrent le statut d'archives aux documents.
4. Les instruments de recherche ont deux finalités :
 - Documents techniques de référencement (*Information Retrieval*) ;

- Documents scientifiques d'analyse (*wissenschaftliche Publikationen*).
5. C'est de la juste valorisation (par les nouveaux outils technologiques) des instruments de recherche en tant que documents scientifiques d'analyse que dépend la qualité scientifique de nos futures salles de lecture.

B. Open Access (*offener Zugang*)

6. L'Open Access (*offener Zugang*) est la voie à recommander pour la mise en ligne de documents scientifiques (*wissenschaftliche Publikationen*), car la connaissance et l'apprentissage dans le monde scientifique passe par la consultation de documents stables et accessibles permettant la vérification et la critique.
7. Le principe de l'« Open Access » peut être défini comme l'utilisation de :
- Dépôts numériques ouverts (*Open Digital Repository / Offen zugängliches Repository*) ;
 - Licences ouvertes (*Free Licence / freie Lizenz*) ;
 - Formats ouverts (*Open Formats / offene Formate*).
8. Dépôt digital ouvert (définition).
9. Licence ouverte (définition).
10. Format ouvert (définition).

C. Salle de consultation virtuelle

11. Une salle de consultation virtuelle peut être envisagée par analogie avec les salles d'un bâtiment d'archives existant. Elle serait, selon notre proposition, dépendante d'un ensemble cohérent comprenant aussi : une salle d'accueil, une salle de référence, une salle des instruments de recherche et un guichet.
12. Une salle d'accueil (définition).
13. Une salle de référence (définition).
14. Une salle des instruments de recherche (définition).
15. Un guichet (définition).
16. Une salle de consultation des documents d'archives numériques (définition).

Travail de groupe

17. Situation : Vous êtes responsable, au sein d'Archives cantonales suisses, de la stratégie de mise à disposition sur internet des ressources numériques de votre institution. Comment pensez-vous procéder ?

Référence

Baptiste de Coulon, [La publication d'inventaires d'archives : de la culture de l'imprimé au monde numérique](#), Master ALIS, Berne, 2010.